



PROCÈS-VERBAL

de la réunion du Conseil d'Administration

du 20 mai 2022

Présents :

Fabien ROGER, président
Fabien DELMAS, vice-président
Nathalie GUILHAUMOU, vice-présidente
Julien PERRIN, vice-président
Michel PESCE, vice-président
Marie Claire BERGUES, secrétaire
Fabienne PUECH, trésorière
Camille MAGNIEN, membre

Absent :

Michael TARADEL, membre

La réunion s'est déroulée de 10 h à 12 h au SESSAD Fontcaude à Montpellier et en visioconférence.

Ordre du jour :

1. Composition du Conseil d'Administration

A ce jour, le Conseil d'Administration est composé de 9 membres dont 7 constituant le bureau. Depuis le début du mois de mai, le président, Fabien ROGER, a pris la direction d'un autre établissement (CMEE Fontcaude à Montpellier comprenant un SESSAD). Bien que non adhérent pour l'heure, le Conseil d'Administration valide le maintien de la présidence en l'état.

2. Approbation du procès-verbal du 18 mars 2022

Le procès-verbal est approuvé sans modification à l'unanimité des participants.

3. Point sur les adhésions 2022

A ce jour, 31 SESSAD ou association ont réglé leur cotisation pour 2022 dont 7 de plus qu'à mi-mars.

Nous comptons 33 SESSAD adhérents (2 dans l'Ariège, 2 dans l'Aude, 3 dans l'Aveyron, 4 dans le Gard, 2 dans la Haute-Garonne, 8 dans l'Hérault, 1 dans le Lot, 1 dans la Lozère, 2 dans les Hautes-Pyrénées, 6 dans le Tarn et 2 dans le Tarn et Garonne).

Sur les 13 départements de la région, 11 sont représentés.

4. Nouveau planning 2022

- Le vendredi 1^{er} juillet : à la place de la réunion du Conseil d'Administration initialement prévue de 10h à 12h, conférence introductive suivie de la réunion des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire et d'un buffet déjeûnatoire sur Montpellier (lieu à définir). Le Conseil d'Administration se réunira ensuite pour procéder à la composition du bureau.
- Le jeudi 20 octobre : 5^{ème} rendez-vous des SESSAD
- Le vendredi 18 novembre : journée régionale des SESSAD d'OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée à Carcassonne

Le président, Fabien ROGER, contacte le directeur du CREAMI-ORS Occitanie pour échanger sur l'évolution de notre association, pour lui faire la demande d'intervenir en conférence introductive aux AG du 1^{er} juillet et pour reparler d'une convention de partenariat (mise à disposition de locaux,...).

La secrétaire adresse un courriel à l'ensemble des SESSAD d'OCCITANIE pour les informer de réserver les dates ci-dessus.

5. Modification des statuts

Un travail préparatoire a été mené par la trésorière et la secrétaire à partir des réflexions amorcées lors des précédentes réunions du Conseil d'Administration (Extrait du PV de la réunion du 18/03/2022 : « *Comment notre Association peut-elle continuer à exister avec l'évolution du fonctionnement en dispositifs (DITEP, DIME, DAME, DAC, ...)? L'appellation serait à changer afin de pouvoir rassembler tous ceux qui interviennent en ambulatoire* »).

Ce travail a été soumis au président et a fait l'objet d'un document sous format Power-Point transmis aux membres du Conseil d'Administration afin d'en prendre connaissance en amont de la réunion de ce jour.

A l'issue d'une longue mais intéressante discussion, il a été décidé que notre Association pourrait être dénommée : « Association des SESSAD et DPMO d'OCCITANIE ». Il nous faudra établir une liste des dispositifs de prestations en milieu ordinaire (DPMO) et la joindre en annexe des nouveaux statuts.

D'autres propositions de modification ont été abordées :

- Concernant l'article 2 : Objet – Buts de l'Association
Nous proposons de supprimer « Etre une instance de représentation » et d'ajouter l'adjectif « technique » à force de proposition.
- Concernant l'article 4 : Les membres
Nous proposons d'ajouter « Les personnes ayant été en fonction dans un SESSAD ou un DPMO ». Nous fixerons le montant de leur cotisation à 5 €.
- Concernant l'article 6 : Le Bureau de l'Association
Nous proposons de supprimer la restriction concernant la durée du mandat du président (« ne peut excéder 3 années consécutives »).

6. Les rendez-vous des SESSAD

- ✓ Retour sur le 4^{ème} rendez-vous du 21 avril 2022 sur la thématique « *Attente et prise en compte des familles en SESSAD* » avec la présentation de l'évaluation de la qualité de l'accompagnement de la personne par Michel PESCE, chargé de mission qualité et gestion des risques secteur Médico-Social au SRA (Structure Régionale d'Appui en Occitanie), le partage de pratiques innovantes par le

SESSAD de l'Agathois (34) et les témoignages de deux familles suivis par un échange entre les participants :

- Participation : 33 SESSAD (aux précédents 14 au 1^{er} et 21 au 2^{ème} et 25 au 3^{ème}) et 97 participants inscrits (aux précédents 50 au 1^{er} et 42 au 2^{ème} et 78 au 3^{ème}). Cf. document sur les participants par départements et par fonctions. Mme Lombal Véronique (Mission d'Appui Technique aux Equipes d'Occitanie-Antenne Occitanie Est) a participé à ce rendez-vous comme invitée à sa demande. Elle travaille actuellement sur la construction d'une formation spécifique sur la « co-construction » avec les familles et réfléchit sur la possibilité de mettre en place une entité « Collectif des familles » qui leur permettrait d'accéder à des temps d' « accompagnement », d'information et de formation à part entière.
- Un courriel a été adressé à chaque intervenant pour les remercier de leur présentation et demander leur accord pour une diffusion sur notre site.
- Les divers documents pourront être consultés sur le site de l'Association en page « La vie de l'Association » dans la rubrique « Les rendez-vous des SESSAD » (en bas de page).

Nous soulignons la grande qualité des interventions. Les témoignages des deux familles ont été complémentaires et d'une grande richesse. Pour les prochaines rencontres à organiser, y associer systématiquement les familles car c'est une vraie plus-value.

L'inscription était réservée aux adhérents en 2021 ou à ceux comptant adhérer. Sur les 33 SESSAD inscrits, 19 sont à jour de leur cotisation 2022 (dont 6 après relance suite à leur inscription), 9 étaient adhérents en 2021 mais n'ont pas encore réglé leur cotisation pour 2022 et 5 n'étaient pas adhérents en 2021.

✓ Préparation du 5^{ème} rendez-vous du 20 octobre 2022

Lors du sondage sur le choix de thématiques que nous pourrions aborder lors de rencontres des SESSAD d'OCCITANIE/Pyrénées-Méditerranée, concernant le thème « LES PRATIQUES », les professionnels ont sélectionné à 33 % la thématique sur « De l'école à l'emploi : quelle place pour les SESSAD ? : *L'évolution du parcours scolaire des usagers en situation de handicap induit une mobilisation croissante des SESSAD sur la formation et l'insertion professionnelle. Ex : Comment faire évoluer les dispositifs pour prendre en compte cette évolution ? Quelles sont les ressources de droit commun mobilisables ?* ».

Dans les autres thématiques souhaitées, un professionnel avait proposé : « L'accompagnement des adolescents vers le passage à l'âge adulte en SESSAD (participation sociale, citoyenne, avenir pré-professionnel...) ».

Nous avons donc retenu cette thématique pour notre 5^{ème} rendez-vous.

L'inscription sera réservée prioritairement aux adhérents mais avec toujours la possibilité d'inscrire de futurs adhérents.

7. Préparation de la journée du 18 novembre 2022

Cette rencontre sera à la fois l'occasion de fêter, comme il se doit, les dix ans de notre association mais aussi d'aborder l'évolution de nos statuts avec notamment l'ouverture potentielle à de nouveaux adhérents (dispositifs intégrés, EMAS, PCPE, PCO, PMO).

Pour rappel, lors du sondage sur le choix de thématiques que nous pourrions aborder lors de rencontres des SESSAD d'OCCITANIE/Pyrénées-Méditerranée, concernant le thème « LES POLITIQUES », les professionnels avaient sélectionné :

- ✓ à 53,6 % la thématique sur « Comment répondre à l'évolution des publics accompagnés en SESSAD ? *Le virage inclusif porté par les politiques publiques induit une montée en puissance des SESSAD ainsi qu'une évolution du public accompagné. Les problématiques cliniques se diversifient, l'intensité des troubles se majorent. Ces évolutions en cours et à venir impactent les modalités d'intervention en SESSAD comme les pratiques professionnelles. Ex : Comment prendre en compte cette évolution ? Comment intégrer une intervention à la fois généraliste et spécialiste ?* »
- ✓ à 32 % la thématique sur « Les SESSAD un levier pour la transformation de l'offre dans les plateformes médico-sociales (DITEP ; DAME) : *L'évolution des politiques publiques et la généralisation des CPOM conduisent les opérateurs médicosociaux à décloisonner les établissements afin de fluidifier et sécuriser le parcours des usagers. Ex : Dans ce contexte, les SESSAD peuvent constituer des leviers pour faire évoluer les pratiques organisationnelles et professionnelles. Mais comment conduire ce changement ? Comment accompagner les équipes ? Quels sont les écueils à éviter ?* »

Nous organisons cette journée à Carcassonne à la Maison des Collectivités comme nous l'avons fait pour notre journée de 2019. La secrétaire envoie par courriel la feuille de réservation et le contrat de location complétés et signés par le président.

Pour rappel, la modalité retenue est mixte : en présentiel avec une jauge de 100 participants au cas où des mesures sanitaires soient de nouveau en vigueur et en distanciel. La journée se déroulera de 10h à 16h avec un buffet déjeunatoire qui pourrait être proposé par l'atelier restauration de l'ESAT L'Envol de PENNAUTIER. Nous les contacterons fin juin-début juillet.

8. Points divers

- Moyens matériels

Il a été décidé de l'achat d'un ordinateur portable pour le secrétariat et de l'abonnement au logiciel de visioconférence Microsoft Teams.

La prochaine réunion du Conseil d'administration se déroulera le vendredi 1^{er} juillet 2022 à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La secrétaire
Marie Claire BERGUES

